

## COMPTE RENDU DU Conseil Municipal de Vachères en Quint du 27 mai 2020

Présents : Michael Cornut ; Jacques Guillemot ; Aurore Liardet ; Isabelle Perrachon ; Nathalie Portaz ; Oda Schmidt ; Liek Wartena

C'est une séance à huis clos.

Les résultats du 15 mars sont lus par le maire sortant Jacques Guillemot.

**-Election du maire le 27 mai 2020 à 17h30.** Jacques Guillemot est élu à la majorité absolue (7 voix).

**-Election des adjoints :** Michael Cornut, premier adjoint, élu à la majorité absolue ;  
Isabelle Perrachon, deuxième adjointe, élue à la majorité absolue.

Après ces élections le maire nous explique ce que veut dire –Délégation Permanente- Il peut prendre des décisions sans consulter le conseil municipal dans certaines circonstances. Par exemple ; prendre des assurances pour le déplacement des élus.

Les adjoints veulent savoir leurs tâches : Le 1<sup>er</sup> adjoint représente le maire quand il n'est pas là et le Maire délègue la signature au 1<sup>er</sup> adjoint. Quand le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint sont indisponibles, le 2<sup>ème</sup> adjoint doit les représenter.

### **-Indemnités du maire et des adjoints.**

Pendant le dernier mandat : 560 euros par mois pour le maire et 150 euros pour le 1<sup>er</sup> adjoint.

Pour le mandat en cours: décision prise par le conseil municipal sans l'avis du maire : 620 euros par mois pour le maire.

Michael se contente de 100 euros par mois pour le 1<sup>er</sup> adjoint (applaudissements).

### **-Attributions des délégations.**

Le Maire suivra le plus possible les réunions de la Communauté des Communes. Après ces 12 ans de mandat, il a l'habitude de leur jargon. Le 1<sup>er</sup> adjoint le remplace en cas de nécessité, après le 2<sup>ème</sup> adjoint et si les 3 sont indisponibles, quelqu'un du conseil représentera la commune.

### **Syndicat SDED**

1 déléguée titulaire : Aurore Liardet

1 déléguée suppléante : Liek Wartena

### **Syndicat des Eaux**

3 délégués titulaires : Jacques Guillemot, Nathalie Portaz, Oda Schmidt

1 déléguée suppléante : Isabelle Perrachon

### **Parc du Vercors :**

2 délégués titulaires : Jacques Guillemot et Liek Wartena

2 délégués suppléants : Michael Cornut et Aurore Liardet

### **Ecole de St.Croix**

2 Délégués : Nathalie Portaz et Michael Cornut

### **Questions diverses :**

Le plus important, c'est beaucoup de communications dans l'équipe. Le Maire informe le conseil municipal par mail des décisions importantes à prendre.

Le conseil s'engage à avoir un/une- secrétaire de séance et à afficher le compte rendu.

**Le prochain projet :** l'affichage des noms et les nrs. des rues se fera de manière festive pour regrouper les villageois (quand les contraintes du Covid 19 seront levées).

Cette première séance du nouveau conseil s'est passée dans des circonstances de Covid19. Chaises éloignées d'un mètre les unes des autres. Heureusement Oda est allée chercher ses saucisses délicieuses (12 minutes aller-retour par le rampillon) et cela nous a réchauffé le cœur et l'estomac.

Fin de la séance à 21h00

